

LE MESSENGER DE TAHITI.

Journal Officiel des Etablissements français de l'Océanie.

PARAISANT TOUS LES VENDREDIS A 3 HEURES DU SOIR

MATAURU 28. — N° 48.

TE VEA NO TAHITI.

Mahana pœ 28 novembra 1879.

PRIX DE L'ABONNEMENT (payable d'avance):
Un an... 18 fr.
Six mois... 10 fr.
Trois mois... 6 fr.
Ou au numéro: 25 centimes.

Pour les Abonnements et les Annonces, s'adresser
à l'Imprimerie du Gouvernement.

PRIX DES ANNONCES (au comptant):
Les 10 premières lignes... 50 c. la ligne
Au-dessus de 20 lignes... 40 c. la ligne
Les annonces insérées se paient la moitié du prix de la première insertion.

SOMMAIRE.

PARTIE OFFICIELLE. — Approbation d'élections. — Avis administratifs.
PARTIE NON OFFICIELLE. — Reconstruction de l'Adfâ Iréahé. — Faïfara locale.
— Manifestation en l'honneur de l'anniversaire du Petit-Touareg. — Courrier de la
— Voyage sur l'Estuaire (route et faï). — Mouvement commercial.
— Mouvements du port. — Annonces. — Observations météorologiques.

PARTIE OFFICIELLE

Par ordonnance royale en date du 21 novembre 1879 ont été approuvées les élections des députés et conseillers suppléants du district de Pare désignés ci-après:

Député : Eshamati à Tereva.
Conseiller suppléant : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.

Par ordonnance royale en date du 21 novembre 1879 ont été approuvées les élections des députés, conseillers titulaires et conseillers suppléants du district de Teuareva, des Fakarava (Tunamou), désignés ci-après:

Député : Teuareva à Teuareva.
Conseiller titulaire : Teuareva à Teuareva.
Conseiller suppléant : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.

ADMINISTRATION DE L'ORDONNATEUR

Vaccin.

Les personnes dont les enfants sont présentés à la vaccination et ont été vaccinés sont priées de les représenter au médecin vaccinateur, le samedi suivant à 8 heures du matin, afin qu'il se soit possible d'apprécier la qualité du vaccin employé et les résultats obtenus.

Service de la poste.

Le public est prévenu que, conformément aux dispositions de la loi du 27 juin 1872, toutes les lettres de France à destination de Tahiti et toutes celles de Tahiti à destination de France, adressées à des fonctionnaires ou employés de la marine pour être acheminées par les voies rapides, doivent porter l'avis d'acheminement de 25 centimes pour 15 grammes; toutes celles dont l'acheminement est inférieur à cette somme devront rester à la poste jusqu'à ce qu'il se présente une occasion d'un bâtiment de l'Etat ou du commerce français pour leur expédition.

DIRECTION DES AFFAIRES INDIGÈNES

Nourriture de foin.

La Direction des Affaires indigènes met en adjudication la nourriture du foin nécessaire à la nourriture des chevaux des cavaliers d'escorte pendant l'année 1880 (environ 1,000 kilogr. par mois).

Les soumissions, sous pli cachetés, seront reçues au secré-

Mai te au i te fauea raa mana no te 21 no novembra 1879 ua haamana hia te maiti raa i te iriti ture, i te mau toopae malamua e te mau toopae laurua no te mataineia raa no Teuareva, o tei faite hia i muri nei:

Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.

Mai te au i te fauea raa mana no te 21 no novembra 1879 ua haamana hia te maiti raa i te iriti ture, i te mau toopae malamua e te mau toopae laurua no te mataineia raa no Teuareva, o tei faite hia i muri nei:

Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.
Id. : Teuareva à Teuareva.

Te au hia 'tu nei te faia i faia huere mai nei i te ratou mau tamarii i te patia raa rima o tei patia' nae hia e n'ai faiahu mai i toa mau tamarii na ratou ra i te taote patia rima nei, i te ma-hana mai i muri nei i te hora vau i te poipoi, ia papi maiti te bio-pau raa i te huru o te pirau i tuo hia, e te hopen i roa mai no tei reira.

The public is informed that, according to the provisions of the law of the 27th of June, 1872, all letters forwarded from France to Tahiti and those from Tahiti to France, addressed to officers or persons employed in the Marine to be forwarded by the rapid communication, ought to bear the payment of postage of 0 fr. 25 c. for 15 grammes; all those of which the postage is less than this sum will remain at the Post office until a Government or a French merchant vessel presents itself for their despatch.

Te faite nei te fare toa i te pœan tahiti i te mata' toa i te parau no te hoo raa rima o tei patia' nae hia e n'ai faiahu mai i toa mau tamarii na ratou ra i te taote patia rima nei, i te ma-hana mai i muri nei i te hora vau i te poipoi, ia papi maiti te bio-pau raa i te huru o te pirau i tuo hia, e te hopen i roa mai no tei reira.

riat de la Direction jusqu'au samedi 15 décembre à 10 heures du matin. Elles seront ouvertes le même jour à 2 heures de l'après-midi.

Le cahier des charges est déposé au secrétariat, où les intéressés pourront en prendre connaissance.

- 2 -

Concours pour deux places d'interprètes.

Le public est prévenu qu'un concours pour deux places d'interprète du Gouvernement s'ouvrira à Papeete le 1^{er} mars prochain.

Seront seuls admis à concourir les jeunes gens de nationalité française ou tahitienne, âgés de 21 ans révolus le jour de l'ouverture.

Les candidats se feront inscrire à la Direction des affaires indigènes sur une liste qui sera close le 25 février; au moment de leur inscription, ils procurent leur acte de naissance ou leur carte d'état civil.

Les épreuves seront de deux sortes:

1^{re} Les épreuves écrites, qui consisteront en une dictée dans chacune des langues avec obligation de la traduire dans l'autre.

Il sera accordé trois heures pour ce travail.

2^e Les épreuves orales, qui comprendront la connaissance complète des langues française et tahitienne.

3^e

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

AVIS aux contribuables indigènes.

Les contribuables du service indigène sont prévenus que le gérant va faire sa tournée pour la perception des impôts de l'année 1879.

Il percevra également le montant de l'impôt sur les chiens recouvré par les caporaux-maiti, ainsi que les frais de justice devant les conseils de District et toute autre recette incombant au budget indigène.

La perception sera faite dans la Face-hue de chaque district, aux dates ci-après:

Makaea... le 1^{er} décembre à 7 h. du matin.
Papeete... le 2^e à 2 h. du soir.
Papeete... le 3^e à 2 h. du soir.
Papeete... le 4^e à 2 h. du soir.
Papeete... le 5^e à 2 h. du soir.
Papeete... le 6^e à 2 h. du soir.
Papeete... le 7^e à 2 h. du soir.
Papeete... le 8^e à 2 h. du soir.
Papeete... le 9^e à 2 h. du soir.
Papeete... le 10^e à 2 h. du soir.

Les chefs et présidents de conseils de district sont invités à donner à cet avis la plus grande publicité, afin que personne n'en ignore. Ils recommanderont tout

i te mahana mai i te 15 no ti-mema i te hora 10 i te poipoi.

Ei taua mahana ra, i te hora 2 i te tape raa mahana, e pihia huere hia i toa mau parau ra.

Tei te pihia papai raa parau te vai raa te pita faau raa i baa-paa hia no tei reira, e te feia i hinarua i te teio ra, e huere hia mai i te reira.

Te faite hia 'tu nei te taata 'toa, e faestupu hia i te hoo-tatu raa i Papeete, i te 1^{er} mars prochain, no tei mai raa te toopai tu aahaa faite parau na te hau.

O te mau tamarii apô, no roto mai i te meton faana i te meton tahiti, e o tei taue maiti parau te 21 o te matahiti ia tae i taua mahana ra, o te faao ana hia mai i roto i taua taua raa ra.

E huere anae mai, te feia e hioopaa hia i te face toa o te pœan tahiti, ia papi hia to ratou loa i nia i te hoo parau o te opani hia i te 25 no feupare; ia huere anae mai ratou e papi i te ratou lou ra, e afai atoa mai i ratou i la ratou parau no te faau raa e aore ra, la ratou pœpœ.

E piti huru te mau parau e uia hia:

1^{re} No te mau parau e taua hia na roto i te parau papai, e taua hia mai ia te hoo parau piti i roto i na roto e piti, mai te iriti maiti atoa bot i toa parau ra i roto i taua na roto aore ra.

E huere hia mai e toa hoo na te reira chipa.

2^e No te mau parau e uia hua na hia mai ra, e uia atoa hia mai ra, e uia atoa hia mai ra.

E huere hia mai e toa hoo na te reira chipa.

3^e

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

Le Directeur des affaires indigènes,
AUGABRE.

particulièrement aux contribuables de présenter leur dernière quittance pour d'activer la perception.

Les contribuables qui habitent les districts de Papeete, Arue et Aha, ont pour leurs impôts la cause indigène à Papeete, qui, pendant la tournée du général, sera ouverte tous les jours, de 9 à 4 heures du soir.

to feia aufo, e o totu mai ratou i la ratou parau pea raa hoi, ia oioi te aufo raa.

Te feia aufo tel parahi i roto i na mouteiaa raa i Pare, Arue e Faas, e heere one mai ia i te afata tahiti i Papeete nei, e aufo ai i la ratou moai aufo. Ma te hora 3 moai e les toa o te hora 4 e mahiti ai te afata tahiti, ia ia i te taama raa o te hasapo afata.

3-2

PARTIE NON OFFICIELLE

Papeete, le 28 novembre 1878.

RECONSTRUCTION DE L'ADA IREDALE.

On nous communique la note suivante :

Le 8 juin 1877, on aperçut d'Atimono, à 5 ou 10 milles dans le sud de Tahiti, la coque d'un navire en apparence abandonné.

Dans la soirée du même jour, vers 4 h. environ, cette coque, en fer, qui était celle du trois-mâts anglais *Ada Iredale*, était, on s'en souvient, remorquée dans le port de Papeete par le croiseur français *Seignelay*.

Huit mois auparavant, l'*Ada Iredale*, qui se rendait d'Angleterre à San Francisco ayant à bord 1,800 tonnes de charbon, prenant feu à environ 2,600 milles dans l'est des îles Marquises et était abandonnée par son équipage, qui, après 28 jours de mer dans des embarcations non pontées, aborda à la Dominique, d'où il fut conduit à l'île Nukahiva par le côtre du Protectorat *Procter* et de là amené à Papeete par la goélette du Nicaragua *John Bright*, de la maison A. Crawford et Co.

Durant cette traversée de 28 jours en frêles embarcations, un seul accident survint : un des canots chavira, et le charpentier du bord fut noyé.

Le 8 janvier 1878, la coque de l'*Ada Iredale* a été vendue aux enchères et adjugée à MM. Raoult, Crawford et Co. Elle fut ensuite cédée par ces derniers à MM. Crawford et Thayer, qui entreprirent de la réparer.

Un moment de l'achat, le navire se trouvait dans l'état suivant :

Deux à trois cents tonnes de cendres mélangées de charbon se trouvaient à bord et brûlaient encore ; les barrots du pont et faux-pont étaient tous rompus ou tordus ; les cabestans, le guindeau, la pompe, l'appareil du gouvernail, les bilieres, les chaînes d'haubans, les épontilles se trouvaient brisées et endommagées ; les trois mâts étaient tombés et cassés à la hauteur du pont ; et il ne restait plus de la mâture que le grand-mât suspendu le long du bord avec une partie de la grande vergue, et enfin le beaupré qui était resté en place, mais le tout très-endommagé. Les mâts de misaine et d'artimon avaient complètement disparu. Les trois rangées supérieures de tôles étaient entièrement gondolées. Seules dans tout le navire, les membrures et les plaques du fond étaient intactes.

Vers le mois de mai 1878, les acquéreurs commencèrent les réparations, qui depuis se sont continuées et se poursuivent encore, mais qui seront prochainement terminées.

On peut voir actuellement le long du quai du Commerce un superbe bâtiment ayant déjà en place son pont supérieur, ses roofs, son gréement, ses cabestans, son appareil de gouvernail, sa mâture, ses haubans, en un mot, un navire qui dans un mois sera en bon état de navigabilité et sera à même de prendre la mer.

Ce navire est l'*Ada Iredale*,

The following note has been handed to us :

On the 8th of June, 1877, was seen from Atimono, about 5 or 10 miles off in the south of Tahiti, the hull of a vessel to all appearances abandoned.

In the evening of the same day, about 4 o'clock, this iron hull, which was that of the English vessel *Ada Iredale*, was, as it will be remembered, towed into the port of Papeete by the French cruiser *Seignelay*.

Eight months before, the *Ada Iredale*, going from England to San Francisco with a cargo of 1,800 tons of coal on board, took fire about 2,600 miles to the east of the Marquesas Islands and was abandoned by her crew, who after being 28 days at sea in open boats, landed at the island of Dominick, and afterwards were taken to the island of Nukahiva by the Protectorate cutter *Procter* and from there brought to Papeete by the Nicaragua schooner *John Bright*, belonging to the firm of Crawford and Co.

During this passage of 28 days in such frail boats, one accident only took place: one of the boats capsized and the carpenter of the vessel was drowned.

On the 8th of January, the hull of the *Ada Iredale* was sold at public auction and purchased by Messrs. Raoult, Crawford and Co. She was afterwards sold by the said company to Messrs. Crawford and Thayer, who undertook to repair her.

At the time of sale, the vessel was found to be in the following state and condition :

Two to three hundred tons of ashes mixed with coal were found on board still burning. Her upper and lower decks were either broken or twisted ; her capstans, windlass, pumps, rudder gear, shroud chains and stanchions were all broken or badly damaged ; the three masts fallen and broken off above the deck, and nothing remaining of them but the main mast hanging along side of her with a part of the main yard, and also the bowsprit which was still in place, but the whole much damaged. The fore and main masts were completely gone, and the three upper rows of sheet iron entirely warped. Of the whole vessel, the timbers and lower plates only were intact.

About the month of May, 1878, the purchasers commenced to repair her ; they have gone on since, and still continue the work, which will soon be completed.

There can be seen at present along side of the Commercial wharf a fine ship with her upper deck, houses, windlass, rudder gear, masts, shrouds and stanchions all fitted in their places ; in a word, a vessel which will in course of a month be in a good seaworthy condition.

That ship is the *Ada Iredale*,

mais l'*Ada Iredale* métamorphosée en trois-mâts-barque.

On qu'il a fallu de travail, de persévérance et même, dirai-je, de génie pour arriver à un tel résultat est certainement extraordinaire, surtout dans un pays comme Tahiti, où beaucoup de choses manquent pour un si belle besogne, et où par conséquent il a fallu lutter contre d'énormes difficultés et vaincre beaucoup d'obstacles : 150 plaques de tôle, chacune pesant de 250 à 500 kilos et ayant par 300 rivets environ, ont été enlevées, redressées et remises en place ; 100 baux ont été remplacés soit par de nouveaux ou les anciens refaits. L'achèvement de ce travail a nécessité l'emploi de plus de 40,000 rivets. En déclarant que l'entrepreneur est digne des plus grands éloges, je suis sûr d'être l'écho de tous ceux qui ont suivi les différentes phases des travaux accomplis.

J'espère qu'à l'avenir l'*Ada Iredale*, sortie de ses cendres, sera pleine satisfaction à ceux qui ont entrepris un tel labeur et ont su le pousser à bonne et heureuse fin. Tel est le vœu de...

xxx

but the *Ada Iredale* transformed into a barque.

It indeed required labor, perseverance and, should I say, even genius to have obtained such an extraordinary result, especially in a place like Tahiti, where number of things are wanted for such an undertaking, and where consequently any one has to struggle against great difficulties and to overcome many obstacles : 150 sheets of iron, each weighing from 250 to 500 kilos and fastened by about 300 rivets, have been removed, straightened and put in place ; 100 beams have been replaced either by new ones or old ones refitted. The finishing of the work has been the occasion of employing more than 40,000 rivets. In saying that the manager is worthy of great praise, I am certain to be the echo of all those who have followed the different phases of the work which have now been accomplished.

I hope that in future, the *Ada Iredale*, risen from her ashes, will give entire satisfaction to those who have undertaken such a job, and know how to hasten it on to such a good and satisfactory result. Such is the wish of...

xxx

Samedi dernier 22 novembre était la fête de sainte Gécile. Notre fanfare locale n'a pas voulu laisser échapper cette occasion d'honorer sa patronne. Vers 8 h. 1/2 du soir, elle était réunie dans son élégant kiosque et faisait entendre, à la grande mais agréable surprise de chacun, les meilleures symphonies de son répertoire.

Elle a terminé par le beau mais difficile chœur des soldats de *Faust*, qu'elle a répétée une deuxième fois *avec amour*. En s'éloignant vers 10 heures de la place du Gouvernement, elle a joué avec *bravoure* une fort belle marche militaire.

Manifestation

EN L'HONNEUR DE L'AMIRAL DU PETIT-THOUARS.

On lit dans un journal de Santiago du Chili, en date du 16 juillet :

Lundi 8 juillet courant, la colonie française de Santiago a offert un splendide banquet à M. l'amiral Du Petit-Thouars.

Tous les résidents français de Santiago, riches négociants, employés, industriels, artistes et professeurs, s'étaient réunis dans la magnifique salle du grand-hôtel anglais pour fêter l'un des chefs les plus distingués de la marine française.

La salle, ornée avec un goût exquis, offrait un superbe coup-d'œil.

Au haut bout de la salle, le buste de la République se dressait sur un piédestal gothique, ayant pour fond une grande galerie entourée de drapeaux des deux nations amies et de couronnes de lauriers entrelacées de rubans tricolores.

Deux grands drapeaux, le français et le chilien, unis par une couronne de lauriers, avec des boutons d'or et des nœuds de soie tricolores, formaient un dais au buste de la République.

Sur le couloir de la galerie, entre les drapeaux, brillait un bel écusson, avec cette inscription en lettres d'or sur fond bleu :

Jean-Bart : 1684, 1702 ;

l'écusson était entouré des étendards des deux compagnies de pompiers français, portant ces devises :

Liberté, Égalité, Fraternité.
Honneur et dévouement.

Les hautes galeries de la salle, occupées par un grand nombre de dames, étaient ornées de draperies tricolores, soutenues par des couronnes de lauriers et enroulées de rubans tricolores semés d'étoiles d'argent.

Sur de grands écussons, entourés de guirlandes de myrtes et de lauriers, on lisait les dates mémorables et les noms glorieux de :

Broussin : Aboukir, 1760, 1799.

Du Petit-Thouars : Aboukir, 1799.

Suffren : 1796, 1796.

Duguay-Trouin : 1673, 1798.

Du Petit-Thouars : Tahiti, 1843.

Sur l'un des écussons on lisait :

Les Français de Santiago à M. l'amiral Du Petit-Thouars.

Vers 9 heures, M. l'amiral est entré dans la salle, accompagné de M. le baron d'Avril, ministre plénipotentiaire et envoyé extraordinaire de France, de M. Balleac, président du banquet, des membres de la commission et des officiers de la *Victorieuse*.

L'entrée de M. l'amiral a été faite par la *Marséillaise*, exécutée par les musiciens de l'escorte du Président de la République. Tous les assistants sont restés debout pendant l'exécution de l'hymne de la France.

M. l'amiral s'est assis à la place d'honneur, ayant à ses côtés M. Séve, ministre de Belgique, et M. Balleac, et en face M. le baron d'Avril.

Divers traits, ont été portés à la France, au Chili, aux Présidents des deux pays et à la République par M. l'amiral, M. d'Avril, Séve, Balleac, Bainville, Servoin, Mourgues, Martin et Mook.

Courrier de la mode.

Paris, 20 août

Consola.

VOYAGE SUR LE COURS DE L'OCCOQUÉ (AFRIQUE)

(Extrait du Rapport sur le concours au prix, annexé fait à la Société de Géographie de Paris dans sa séance du 48 avril 1879.)

M. le comte P. Saverio de Brazza.

Enseigne de vaisseau.

GRAND MÉLÉE D'OR

Suite et fin.—V. le précédent numéro.

Ce voyage, Messieurs, n'est pas une simple reconnaissance ; il nous permet de fixer sur les cartes les positions exactes des points principaux de l'itinéraire.

Toutes les habitations du pays, quelle que soit leur tribu, sont quadrangulaires, bâties sur bambous et couvertes de même. On trouve rarement la forme circulaire. Quelques cases sont construites sur pilotis, malgré la sèche-

moins influents sur quelques lieues carrées; il n'existe ni rois, ni grands empires.

Votre Commission des prix entend offrir un témoignage d'admiration à l'expédition tout entière, en décorant sa grande médaille d'or à M. Savorgnan de Brazza, enseigne de vaisseau.

WILLIAM HURDIS.

